

Une mutuelle négociée pour tous les Fonsorbais



Pour les administrés intéressés, des permanences seront prévues en mairie à partir du vendredi 16 septembre. Photo DDM

La municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville proposent dorénavant une mutuelle santé négociée, suite à un projet qui a été mené par le conseil des sages. Avec la mise en place du dispositif «Ma commune ma santé» en partenariat avec l'Association ACTIOM - mutuelle santé négociée qui compte 900 communes partenaires- les administrés, les agents territoriaux et les travailleurs indépendants peuvent bénéficier d'une complémentaire santé négociée et mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Permettre aux non-salariés d'être couverts

Le principe de mutualisation existe déjà. Les salariés des entreprises le savent bien car depuis le 1er janvier 2016, les employeurs ont dû faire le nécessaire pour leur faire bénéficier d'une complémentaire santé négociée. L'objectif de «Ma commune ma santé» est de protéger le reste de la population en permettant aux jeunes sans emploi, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux chômeurs, aux séniors, aux professionnels libéraux, aux personnes en CDD... de bénéficier eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans subir pour autant les augmentations importantes des cotisations d'une année sur l'autre. Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier, l'offre «Ma commune ma santé» s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés.

Les administrés qui le souhaitent peuvent appeler le 05 64 10 00 48, des conseillers spécialisés sont à leur écoute du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.

Des permanences sont prévues en mairie à partir du vendredi 16 septembre 2016 de 8 heures à 12 heures : les 16, 23 et 30 septembre, les 7, 14, 21 et 28 octobre, le 18 novembre et les 2 et 16 décembre prochains.

Les personnes intéressées, doivent prendre rendez-vous en contactant le secrétariat du Centre communal d'action sociale de [Fonsorbes](#) (CCAS) au 05 61 91 55 23.

Le site internet d'ACTIOM : www.associationactiom.org.